

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 03

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 3

Absents : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

COMMISSION MUNICIPALE
DE L'URBANISME

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
LALESART, MANFREDI, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO,
VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO,
OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Madame Christine ORSINI), Monsieur Yannick
GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

DELIBERATION
MODIFICATIVE

Etaient absents :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Olivia
MOTUS-JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE),
Stéphanie LEITE, Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO

Etait absent excusé :

Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20171212-DEL20171203-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Vu la délibération n° 2014.04.05 du 15 avril 2014 portant sur la création des commissions municipales,

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné ses représentants titulaires et suppléants au sein de la Commission Municipale de l'urbanisme.

Suite à la démission présentée par Monsieur Patrice CATTAUI, Conseiller municipal, l'Assemblée Communale est appelée à le remplacer en sa qualité de membre suppléant au sein de la Commission Municipale de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Désigne Madame Lydie TOCHE SOULÉ, en qualité de membre suppléant au sein de la Commission Municipale de l'Urbanisme.

La représentation de la Commune au sein de la Commission Municipale de l'Urbanisme ressort comme suit :

Titulaires	Suppléants
Bruno JOANNON	Christelle GOHARD
Andrée SAMAT	Pierre LUCIANO
Yannick GUEGUEN	Antoine BAGNO
Olivia MOTUS JAQUIER	Lydie TOCHE SOULÉ
Gérard BUONCRISTIANI	Michèle VANPEE
Louis FERRARA	Pascale GUIROU-NOUYRIGAT
Elisabeth LALESART	Jean-Luc BERNARD
Claude GIULIANO	Béatrice AIELLO
Alain PATOUEILLARD	Dominique OLIVIER

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY